



EN LUTTE POUR GAGNER CONTRE LES LOIS BLANQUER

Numéro 5

Après la grève du 4 avril, on continue !

Le 28 mars, le ministre Blanquer a déclaré qu'il était prêt à amender son projet de loi sur l'école. Cette seule phrase du ministre montre que les grèves engagées au lendemain de la grève interprofessionnelle du 19 mars n'ont pas été inutiles. Ces jours-ci, il se fait inviter dans tous les médias possibles pour justifier fébrilement l'ensemble de sa politique scolaire. Mais pour nous, c'est toujours non : nous revendiquons le retrait des projets et des lois, et pas des amendements.

La grève pour l'abrogation de la loi Blanquer appelée mardi 4 avril par l'intersyndicale du Puy-de-Dôme a été très suivie. A Clermont-Fd, environ 500 grévistes ont manifesté pour redire leur refus des lois Blanquer. **Pour SUD éducation, il s'agit d'une réussite incontestable qui montre encore une fois l'importance de l'unité dans la lutte et qui appelle les organisations syndicales à maintenir la pression.**

Plus largement, la mobilisation prend de l'ampleur et a le soutien d'une part croissante de la population. La récente propagande orchestrée par le ministère, qui se sent tenu de se justifier et de tenter de rassurer les personnels, montre qu'il est aux abois. C'est le moment de donner le coup de grâce ! Partout en France, les AG du 4 avril ont rassemblé des centaines de grévistes et ont adopté des reconductions de la grève. Pour SUD éducation, c'est aux personnels de décider de leur calendrier de mobilisation. SUD éducation soutient les actions décidées par les AG de grévistes, et appelle à les amplifier.

Dans le département, de nombreux parents d'élèves se mobilisent aux côtés des enseignant-e-s, à la suite des réunions publiques d'information qui ont déjà eu lieu à Mirefleurs, Vernet la Varenne, Riom, Brenat, Champeix, Tallende, Enval, Pont-du-Chateau, Courpière, St Germain Lembron, Murol, Cournon, Jules Verne à Clermont, Lempdes...

Suite aux décisions de l'AG de Clermont-Ferrand :

Organisons le mardi 30 avril les « 24h contre les lois Blanquer »

(par exemple, distribution de tract école morte, nuit des établissements ou écoles, occupations d'écoles ou toute autre initiative...) partout où c'est possible.

Participons massivement aux manifestations du 1er mai 2019

en affichant notre opposition aux lois Blanquer

Soyons très nombreuses et nombreux en grève et dans la rue le jeudi 9 mai contre la destruction du statut de la fonction publique, qui affectera

forcément la qualité des services publics, celui de l'éducation nationale notamment, et qui réduira nos droits de salariés.